

Approbation du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la commune d'Anhée

Publié le 08/12/2017

Sur proposition du Ministre wallon de la Ruralité, René COLLIN, le Gouvernement wallon a **approuvé le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la commune d'Anhée pour une durée de 10 ans.**

Le Ministre épingle un double intérêt dans l'adoption de ce PCDR par le Gouvernement wallon :

- Celui d'une politique participative. En effet, le programme n'est pas porté par le seul Conseil communal, mais par toute une population, avec de nombreuses rencontres, des réunions de travail citoyennes, des débats en commission locale de développement rural,...
- La vision d'un développement stratégique d'une commune à moyen et long terme avec, à la clef, des taux de subsidiation particulièrement intéressants pour mettre en œuvre des projets réfléchis par toutes et tous.

Cette commune de plus de 7.000 habitants s'est lancée 4 défis dans le cadre de son opération de développement rural. « D'ici 2035, Anhée :

- 1) aura préservé et renforcé son caractère rural multifacettes, si cher à ses habitants ;
- 2) sera dotée des moyens infrastructurels et humains permettant un accès pour tous au logement, aux loisirs, à la culture et à l'éducation pour un vivre ensemble renforcé ;
- 3) aura réussi la transition vers une entité plus verte et mieux préservée grâce à l'encadrement, au soutien et à l'action concertée entre acteurs locaux et autorités communale ;
- 4) aura fait de l'économie et du tourisme des sources d'emplois non délocalisables en privilégiant un développement diffus de ses opérateurs avec l'axe Meuse/Molignée comme image de marque rassembleuse.

Plusieurs projets ont ensuite été sélectionnés, en concertation avec la population, afin d'être mis en œuvre au cours des dix années de validité du PCDR, dont les 10 suivants à plus brève échéance :

1. Construction d'un quartier résidentiel adapté aux aînés sur le site des Respes à Denée.
2. Restauration de sites à valeur patrimoniale et d'éléments du petit patrimoine avec valorisation touristique.
3. Aménagement de l'ancienne ligne de tram entre Bioul et le RAVeL de la Molignée (Warnant) afin d'en faire une voie lente de liaison.
4. Actualisation et relance du Plan Communal de Mobilité.
5. Actions visant à la rencontre-découverte de la ruralité près de chez soi.
6. Initiation d'une démarche de création d'un Parc Naturel autour de la Molignée.
7. Création d'un centre multi-services intergénérationnel sur le site de l'ancienne école de la Communauté Française.
8. Construction d'une halle couverte près de la place d'Anhée pour accueillir des marchés, foire de terroir et toute autre activité économique.
9. Création d'un observatoire ornithologique avec accès PMR.
10. Aménagement du site de l'ancien camping d'Anhée en espaces conviviaux, multifonctionnels et intergénérationnels.

Pour René COLLIN, le PCDR est un réel outil de développement socio-économique des zones rurales, source de création d'emplois et de liens humains.